



SUIVI DU PLAN DIRECTEUR EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES 2019-2023

MARS 2020

Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : www.mamh.gouv.qc.ca.

ISBN : 978-2-550-87112-5 (PDF)

Dépôt légal – 2020
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2020

Table des matières

Suivi du plan directeur en ressources informationnelles 2019-2023..... 4

Contribution des RI au Plan stratégique 2019-2023 du Ministère..... 5

Contribution des RI en lien avec la Stratégie de transformation numérique
gouvernementale 2019-2023 6

Suivi du plan directeur en ressources informationnelles 2019-2023

En conformité avec les exigences de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a produit un plan directeur en ressources informationnelles (RI). Ce plan regroupe notamment les mesures en place pour soutenir la réalisation de la mission de l'organisation et ses priorités stratégiques pour la période couverte par le plan stratégique ministériel 2019-2023.

Le présent rapport décrit les activités et les projets réalisés au cours de la période 2019-2020 et fait état de l'avancement des travaux au 31 mars 2020.

Contribution des RI au Plan stratégique 2019-2023 du Ministère

Enjeux ministériels présentés dans le Plan stratégique 2019-2023	Contribution des RI	Activités et projets réalisés en 2019-2020
Enjeu 1 : Des municipalités aux moyens adaptés à leur mission Les municipalités doivent être outillées adéquatement afin de pouvoir répondre aux besoins de leur population et d’être dynamiques et résilientes à l’égard des grands enjeux sociaux, économiques et environnementaux qui s’accélèrent.	Adapter les systèmes informatiques en fonction des orientations ministérielles	- Le projet « Modernisation du processus de gestion de l’information financière et fiscale » (système PERFORM) vise notamment à simplifier les outils de reddition de comptes des municipalités. Avancement au 31 mars 2020 : 20 %. - Le projet « Centralisation des informations d’identification de la clientèle du MAMH » a pour principaux objectifs de faciliter la communication entre le Ministère et les organismes municipaux et de simplifier la gestion de l’information. Avancement au 31 mars 2020 : 20 %.
	Partager l’information géographique permettant d’appuyer la prise de décisions en lien avec la gestion du territoire et la gestion des infrastructures	- Le système Territoires ainsi que l’offre de service en géomatique du Ministère sont mis à contribution dans la modernisation du cadre de gestion municipale, d’aménagement et de développement durable. - En 2019-2020, ce sont 17 ministères et organismes du gouvernement du Québec, 340 municipalités locales et régionales et 2 agences de transport qui ont utilisé les services de Territoires. On compte en moyenne 430 utilisateurs distincts par mois. - Plusieurs établissements d’éducation utilisent aussi Territoires dans leurs programmes de formation en aménagement.
Enjeu 2 : La cohérence de l’action de l’État en habitation Le Ministère déploiera les efforts nécessaires pour entamer un dialogue avec les partenaires de la société civile et les organismes publics déjà actifs en matière d’habitation afin de répondre aux besoins concrets de la population.	La contribution des RI sera précisée lors de la mise en place du plan d’action du Ministère.	Aucune activité en 2019-2020

Contribution des RI en lien avec la Stratégie de transformation numérique gouvernementale (STNG) 2019-2023

Contribution des RI	Activités et projets réalisés en 2019-2020
Les RI apportent un soutien à l'organisation dans le cadre de la transformation numérique.	• Les RI ont coordonné la mise en place d'un plan de transformation en RI pour le Ministère. • Les RI assurent une veille de la conformité des travaux en RI avec les orientations de la STNG.

